

## Sommaire

p 1 : Edito

p 2 : Oloron BSI

p 3 : Le SMS

p 4 : BayonneBGC

p 5 : PAE

p 6 : ER

## Tableau de bord

fonction publique:

Valeur du point au  
01/10/2009 =

4,6072

prix:

+ 0,3 % décembre

+ 0,9 % en rythme  
annuel

## HARO SUR LES FONCTIONNAIRES

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, l'emballage médiatique sur la remise en cause des 6 derniers mois pour le calcul de la pension des fonctionnaires, le décret d'application de la loi sur la mobilité des fonctionnaires font apparaître **les agents de la fonction publique comme une cible privilégiée** du gouvernement.

**Le procédé est contestable** quand il s'agit de stigmatiser une catégorie socio-professionnelle pour mieux détourner l'attention de l'opinion publique des véritables enjeux, et subséquemment déséquilibres, qui tendent à se faire jour au sein de notre société.

Il faut **combattre cette idée insidieuse** savamment entretenue, et qui se développe y compris dans les rangs du secteur public, que les fonctionnaires sont des privilégiés ou des nantis.

Comme les salariés du privé, les agents de la fonction publique bénéficient de rémunérations somme toute modérées, qui pour certains sont inférieures au SMIC en début de carrière. Ils paient les prélèvements sociaux au titre des différentes branches de la Sécurité sociale. La garantie de l'emploi est gagnée au prix bien souvent de sacrifices personnels et familiaux, les affectations en début de carrière ayant lieu fréquemment en dehors des régions d'origine.

**Le statut** qui dans certains cas est moins protecteur que le Code du travail - l'absence de comité technique compétent en matière d'organisation dans le domaine de l'Hygiène-Sécurité en est une illustration - n'est que **la contrepartie de l'indépendance** dont le fonctionnaire doit jouir pour oeuvrer de manière impartiale dans l'intérêt général.

Au-delà de la revendication légitime de droits et de garanties pour l'agent, **la question essentielle est d'ordre sociétal** et porte sur l'état du service public demain si aujourd'hui, le statut est réduit en miettes et le fonctionnaire perméable aux pressions qui ne manqueront pas de s'exercer en l'absence de règles de gestion collectives.

**La culture du résultat**, réponse populiste à la logorrhée habituelle du « *fonctionnaire fainéant qu'il faut mettre au travail* », n'est en réalité que les prémices de **l'individualisation des rémunérations et des carrières**. Les dérives ne manquent pas d'apparaître déjà. L'explosion du nombre de garde-à-voir ces dernières années est édifiante de ce point de vue. Elle qui n'est que la conséquence de la mise en place d'indicateurs spécifiques censés mesurer la performance des services de police et de gendarmerie.

**Le service public** est une des composantes du pacte social ; il doit rester **neutre, accessible et bénéficiaire à tous les citoyens**.

**Le maintien d'un service public de qualité passe par la défense du statut** du fonctionnaire, qui devient en ce sens primordiale et doit **mobiliser bien au-delà de la sphère du secteur public**.

# OLORON B.S.I. : Chronique d'une mort annoncée !

Mais certainement pas **inélu**ctable pour la C.F.D.T !

La C.F.D.T dénonce le non remplacement des effectifs de cette unité.

Les départs en retraite sont nombreux au CCPD de Canfranc. Tout naturellement, il est fait appel aux collègues de la BSI pour pallier ces départs. 5 agents devraient se voir affectés au CCPD, 2 y sont déjà depuis le 8 Février dernier. Il ne resterait en place que 8 agents dont 2 spécialistes.

Mais le DI ne manifeste nullement l'intention de combler ni les sous-effectifs induits, ni ceux existants. Bien au contraire, le PAE 2010 communiqué lors du CTPS-DR du 26.11.2009, ainsi que les ER 2010 contenus dans les documents préparatoires du CTPS-DI de février 2010 font apparaître dans cette unité une baisse de 2 emplois par an (voir états ci-inclus).

Mais motus s'agissant de l'avenir du service SU concerné !

**C'est inacceptable pour la C.F.D.T !**

En effet, les points de contrôle où exerce la B.S.I d'Oloron seront abandonnés car les collègues y seront moins présents en nombre et en temps.

Or il est évident que ces axes sont empruntés par les fraudeurs qui veulent éviter les contrôles plus nombreux effectués sur l'A63 !

Et pour répondre à une préoccupation maintes fois ressassée par les représentants locaux de l'administration, il ne s'agit pas que de trafics fourmis ! La constatation réalisée par l'unité en collaboration avec l'équipe du scanner mobile (422 kg de résine) le démontre.

La mystification du contrat de performance apparaît ici d'ailleurs au grand jour. Avoir des résultats ne garantit pas l'avenir. Mais ça les agents le savaient déjà d'expérience. Simplement, le discours récurrent sur la pérennité des services en fonction des résultats est non seulement agaçant, mais devient franchement exaspérant à l'égard des agents touchés par les restructurations.

A l'heure de la rationalisation des coûts, il n'est pas inutile non plus de rappeler que les locaux utilisés par la BSI appartiennent à l'administration.

La CFDT demande à Messieurs les directeurs interrégional et régional de tenir compte de ces arguments et de ne pas considérer les effectifs de la B.S.I d'Oloron comme seule et simple variable d'ajustement pour le P.A.E !

C'est pourquoi la **C.F.D.T réclame le remplacement d'ores et déjà de ces départs**, afin que les collègues de la BSI puissent continuer à exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

## Le pot de terre contre le pot de fer

Ou quand la primauté est donnée à la machine au détriment de l'homme.

Le 14 janvier 2010, la B.S.I. de Pau devait se rendre dès le matin sur l'aire d'Hastingues, situé sur l'A64, afin d'assister l'équipe en place du scanner mobile. L'opération devait se dérouler jusqu'à 17h30.

La veille au soir, la météo régionale signalait un avis de fort vent sur les côtes allant de 100 à 120 km/h.

L'aire d'Hastingues ne se situe guère qu'à quelques dizaines de kilomètres de la côte et dès

l'arrivée sur les lieux des agents de la brigade de surveillance de Pau, force était de constater que la pluie tombait déjà abondamment. En dépit des conditions météorologiques déplorables, le dispositif se mettait quand même en place. L'ensemble comportait des agents au péage de Sames, des motards et des piétons pris dans la tourmente des éléments naturels, ainsi que les agents destinés à fouiller les véhicules rabattus sur l'aire de contrôle dès que ces derniers seraient signalés par les collègues du S.M.S..

Durant la pause repas de 11h30 à 14h00, deux équipes se relayèrent sur le dispositif sans que la situation météorologique n'évolue dans le sens d'une accalmie.

Les agents de la B.S.I. n'étant pas des spécialistes en matière de S.M.S., ils se permirent néanmoins des remarques de temps en temps face à la décision des agents de l'équipe du scanner de continuer les contrôles. En effet, la pluie redoublait d'intensité et le vent commençait à souffler en bourrasques. Bien qu'étant considérablement lourd, le S.M.S. bougeait sur ses bases et son bras était particulièrement exposé à la pluie.

Pendant ce temps, les agents de la B.S.I. exécutèrent tant bien que mal leurs tâches, étant donné le vent qui les secouait et la pluie qui commençait à transpercer leurs vêtements.

Il n'y avait guère que l'opérateur image et le chef divisionnaire arrivés sur les lieux en milieu d'après-midi, qui étaient vraiment "au sec".

Puis tout-à-coup, le couac, tel un grain de sable dans l'engrenage, se produisit.

Un camion était en passe d'être "visionné" quand le S.M.S. s'immobilisa à la moitié de sa route et cela pendant un laps de temps conséquent. Le chauffeur du camion contrôlé n'avait cessé de demander des explications et de s'inquiéter de l'état de son chargement, la pluie continuant de tomber, le vent de souffler et les agents en place de se mouiller.

Quand à 16h15, le chef divisionnaire se rapprocha de nous (et oui, le rédacteur de cet article faisait partie des pioupiou trempés) en nous informant que l'humidité avait eu raison de la machine et de son bon fonctionnement, qu'il était nécessaire de la mettre au sec (le SMS et pas nous manifestement), nous nous sommes demandés quel était notre poids face à cet engin qui rappelons-le a coûté son "pesant" de cacahuètes.

Par contre, il nous restait la satisfaction d'avoir résisté à la pluie, qui ne nous avait pas vaincus puisque nous étions restés fidèles au poste sans faillir. Pourtant, il s'en est fallu de peu. Pour preuve, les motards qui nous rejoignaient ont dû essorer leurs gants, au sens littéral du mot.

Pour finir l'histoire, de retour au siège de la brigade et alors que nous échangeons nos uniformes mouillés contre des vêtements secs, la pluie avait eu finalement raison de nous puisque nos pieds nus pataugeaient dans des flaques d'eau ! Nous nous sommes regardées et mises spontanément à rire, sans doute par dépit devant cette situation certes rocambolesque, mais aussi bien désolante !

*Cet épisode qui pourrait relever de l'anecdote est révélatrice de l'état du vestiaire attribué aux agents de la surveillance qui nécessite une révision majeure : les chaussures prennent l'eau, ainsi que les parkas qui devraient être étanches et n'évitent pas aux téléphones administratifs d'être trempés alors qu'ils sont contenus dans les poches intérieures (sans parler des carcasses des humbles trouffions qui portent l'uniforme !).*

*De même, une réflexion d'ensemble devrait être entreprise sur les conditions d'emploi du S.M.S..*

# La vedette de la BGC de Bayonne en cale sèche.

La vedette DF43, baptisée "haize hegoa", a été construite en 1990 par les chantiers GUY Couach à Arcachon. Elle est propulsée par deux moteurs diesel de 1100 chevaux et un "jet". Dans la vie d'une vedette, la remotorisation (remplacement des moteurs) est un moment important, en effet ce sont souvent des travaux importants et complexes.

Par deux fois déjà la vedette a été remotorisée : en 1996 et en 2005. On admet que la vie d'un moteur est de 5000 heures, sauf problèmes techniques qui sont détectés lors des analyses d'huile des moteurs. C'est le cas pour la remotorisation de 2009 qui a commencé en janvier 2010. Elle intervient au bout de 3000 heures seulement.

Cette remotorisation a cela de particulier que les moteurs actuels de marque "Detroit diesel" sont remplacés par des "Carterpillar", d'où des points de fixations différents, des échappements différents, une alimentation différente etc...

De plus les moteurs étant plus puissants ( 1500 chevaux chacun), ils sont plus lourds ce qui risque de modifier l'assiette du bateau. Pour y remédier il a été décidé pour gagner du poids de supprimer le jet. La remotorisation s'effectue dans un chantier naval à Concarneau et devrait s'achever fin mars 2010.

Le contrat a été passé pour plusieurs vedettes en métropole et peut être en outre mer.

Durant la phase d'indisponibilité du bateau, les marins de la BGC effectuent des missions à bord des patrouilleurs à Brest."

## B.S.I. de Bayonne : un emménagement à deux vitesses

Presqu'un an après le début des travaux, les locaux ne sont toujours pas opérationnels ...

L'objectif était d'une part d'agrandir la surface des vestiaires des agents et d'autre part de créer un espace dédié au traitement des procédures contentieuses (une pièce pour la rédaction des actes, une autre pour procéder aux auditions et la création d'une cellule supplémentaire avec des toilettes attenantes).

L'agrandissement de l'espace vestiaire fût long et semé d'embûches (nature du sol instable, cahier des charges imprécis ...). Par contre, le déplacement des armoires dans les vestiaires s'est fait rapidement dans la précipitation (respect du calendrier !!!) dans des locaux non nettoyés et dont le revêtement au sol (carrelage poreux), une fois débarrassé des gravats et de la poussière par les agents, attend toujours sa couche de vernis ainsi que la peinture au sol dans le garage.

Le transfert du matériel des bungalows à l'étage a été mené dans les mêmes conditions à la va-vite, toujours dans des locaux non nettoyés et en cours d'achèvement, alors que les Algeco sont restés sur place, vides, durant quinze jours .

Par chance, la collègue Berkani en charge du nettoyage des lieux s'est évertuée de manière exemplaire à remettre en état de propreté, jour après jour, la totalité des locaux. Les agents de la brigade l'en remercient.

Si lors de la visite du sous-directeur de la division B de la DG, l'encadrement supérieur ( DR, DI, DG ) avait daigné prolonger sa visite de 2 km en aval de l'Adour, il se serait sûrement offusqué de constater non seulement une couleur d'armoire différente, mais aussi la présence d'un mobilier ancien et hétéroclite, insuffisamment pourvu en ordinateurs.

Enfin, la porte d'entrée inexistante pendant de nombreux jours notamment pendant la période de grand froid est en cours d'achèvement ; encore heureux que la vieille grille a été maintenue pour dissuader toute intrusion.

Mais il ne faut pas être trop exigeant, car chacun sait bien que les collègues des brigades de Pau, Dax, du bureau de Mont de Marsan attendent eux aussi de pouvoir travailler dans des locaux fonctionnels. C'est ce qui s'appelle « être logé à la même enseigne ».

**P. A. E. 2010 pour la  
DIRECTION REGIONALE de BAYONNE**

SERVICES		TOTAL	A+	A	B	C
<b>DIRECTION : BAYONNE</b>						
Bureaux de la direction régionale		27	4	10	10	3
Recette régionale		11	3	1	5	2
Service régional d'enquêtes (SRE)		7	1	4	1	1
Brigade hors rang (BHR)		3				3
Cellule du renseignement et d'orientation des contrôles (CROC SU)		3			2	1
Berkanis / vacataires		4				
<i>sous-total DIRECTION</i>		55	8	15	18	10
<i>Dont :</i>	<i>sous-total AG/ CO</i>	49	8	15	16	6
	<i>sous-total SURV</i>	6	0	0	2	4
<b>DIVISION de BAYONNE</b>						
Chef divisionnaire et secrétariat		4	2	1		1
Bureau de douane de MONT DE MARSAN CRD		8	1	1	4	2
Bureau de douane de BAYONNE CRD		11	1	2	4	4
Bureau de douane de DAX Antenne		0				
Bureau de douane d'HENDAYE-BEHOBIE RC						
Bureau de douane de PARENTIS Service d'assiette		0				
Recette locale de PARENTIS		0				
Centre de viticulture de MONT DE MARSAN		2			1	1
Chef de la surveillance douanière (CSD) de BAYONNE		1		1		
Brigade de surveillance intérieure (BSI) de BAYONNE		32		1	9	22
<i>Dont :</i>	<i>Motards :</i>	8			2	6
	<i>EMC-stups :</i>	2				2
	<i>EMC-explo :</i>	0				
Brigade de surveillance intérieure (BSI) de DAX		23			7	16
<i>Dont :</i>	<i>EMC-stups :</i>	2				2
Chef de la surveillance douanière (CSD) d' HENDAYE		1		1		
Brigade de surveillance intérieure (BSI) d'HENDAYE		56		1	15	40
<i>Dont :</i>	<i>EMC-stups :</i>	4				4
<i>sous-total DIVISION</i>		138	4	8	40	86
<i>Dont :</i>	<i>sous-total AG/ CO</i>	25	4	4	9	8
	<i>sous-total SURV</i>	113	0	4	31	78
<b>DIVISION de PAU</b>						
Chef divisionnaire et secrétariat		2	1		1	
Bureau de douane de PAU		8	1	1	3	3
Centre de viticulture de PAU		2			1	1
Chef de la surveillance douanière (CSD) de PAU		1		1		
Brigade de surveillance intérieure (BSI) de CAMBO		22			6	16
<i>Dont :</i>	<i>EMC-stups :</i>	1				1
Brigade de surveillance intérieure (BSI) de PAU		30			10	20
<i>Dont :</i>	<i>Motards :</i>	6			2	4
	<i>EMC-stups :</i>	2				2
	<i>EMC-explo :</i>	1				1
Brigade de surveillance intérieure (BSI) d'OLORON		18			5	13
<i>Dont :</i>	<i>EMC-stups :</i>	2				2
<i>sous-total DIVISION</i>		83	2	2	26	53
<i>Dont :</i>	<i>sous-total AG/ CO</i>	12	2	1	5	4
	<i>sous-total SURV</i>	71	0	1	21	49
<b>TOTAL GENERAL</b>		276	14	25	84	149
<i>Dont :</i>	<i>sous-total AG/ CO</i>	86	14	20	30	18
	<i>sous-total SURV</i>	190		5	54	131

**EFFECTIF DE REFERENCE 2010 pour la  
DIRECTION REGIONALE de BAYONNE**

SERVICES		TOTAL	A+	A	B	C
<b>DIRECTION : BAYONNE</b>						
Bureaux de la direction régionale		27	4	10	10	3
Recette régionale		11	3	1	5	2
Service régional d'enquêtes (SRE)		7	1	4	1	1
Brigade hors rang (BHR)		3				3
Cellule du renseignement et d'orientation des contrôles (CROC SU)		3			2	1
Berkanis / vacataires		4				
<i>sous-total DIRECTION</i>		55	8	15	18	10
<i>Dont :</i>	<i>sous-total AG/ CO</i>	49	8	15	16	6
	<i>sous-total SURV</i>	6	0	0	2	4
<b>DIVISION de BAYONNE</b>						
Chef divisionnaire et secrétariat		4	2	1		1
Bureau de douane de MONT DE MARSAN CRD		8	1	1	4	2
Bureau de douane de BAYONNE CRD		11	1	2	4	4
Bureau de douane de DAX Antenne						
Bureau de douane d'HENDAYE-BEHOBIE RC						
Bureau de douane de PARENTIS Service d'assiette		0				
Recette locale de PARENTIS		0				
Centre de viticulture de MONT DE MARSAN		2			1	1
Chef de la surveillance douanière (CSD) de BAYONNE		1		1		
Brigade de surveillance intérieure (BSI) de BAYONNE		32		1	9	22
<i>Dont :</i>	<i>Motards :</i>	8			2	6
	<i>EMC-stups :</i>	2				2
	<i>EMC-explo :</i>	0				
Brigade de surveillance intérieure (BSI) de DAX		23			7	16
<i>Dont :</i>	<i>EMC-stups :</i>	2				2
Chef de la surveillance douanière (CSD) d' HENDAYE		1		1		
Brigade de surveillance intérieure (BSI) d'HENDAYE		56		1	15	40
<i>Dont :</i>	<i>EMC-stups :</i>	4				4
<i>sous-total DIVISION</i>		138	4	8	40	86
<i>Dont :</i>	<i>sous-total AG/ CO</i>	25	4	4	9	8
	<i>sous-total SURV</i>	113	0	4	31	78
<b>DIVISION de PAU</b>						
Chef divisionnaire et secrétariat		2	1		1	
Bureau de douane de PAU		8	1	1	3	3
Centre de viticulture de PAU		2			1	1
Chef de la surveillance douanière (CSD) de PAU		1		1		
Brigade de surveillance intérieure (BSI) de CAMBO		22			6	16
<i>Dont :</i>	<i>EMC-stups :</i>	1				1
Brigade de surveillance intérieure (BSI) de PAU		30			10	20
<i>Dont :</i>	<i>Motards :</i>	6			2	4
	<i>EMC-stups :</i>	2				2
	<i>EMC-explo :</i>	1				1
Brigade de surveillance intérieure (BSI) d'OLORON		16			5	11
<i>Dont :</i>	<i>EMC-stups :</i>	2				2
<i>sous-total DIVISION</i>		81	2	2	26	51
<i>Dont :</i>	<i>sous-total AG/ CO</i>	12	2	1	5	4
	<i>sous-total SURV</i>	69	0	1	21	47
<b>TOTAL GENERAL</b>		274	14	25	84	147
<i>Dont :</i>	<i>sous-total AG/ CO</i>	86	14	20	30	18
	<i>sous-total SURV</i>	188		5	54	129

